

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11,12, 13 et 14 juin 2019

2019 V.241 Vœu relatif au projet de suppression d'Autotrain

Considérant le projet de suppression d'Autotrain, service de transport de voitures par le rail de la SNCF, qui devrait circuler pour la dernière fois le 14 décembre 2019, après 60 années de service ;

Considérant que les justifications avancées par la SNCF pour cette suppression sont d'ordre comptable, la SNCF jugeant que le service n'est plus assez rentable pour perdurer ;

Considérant que sur ces mêmes justifications financières, la SNCF avait déjà supprimé, à la fin de l'année 2017, 7 des 12 destinations Autotrain au départ de la gare de Paris-Bercy ;

Considérant qu'avec cette suppression, la SNCF a mis en œuvre une pratique bien connue qui consiste à assécher un service public afin de justifier ensuite sa fermeture par sa non rentabilité financière ;

Considérant que la rentabilité du service Autotrain, qui apporte confort et sécurité à ses usager·e·s, ne peut se résumer à la seule question financière, mais doit être examinée à l'aune de ses implications environnementales ;

Considérant qu'à l'heure où les questions environnementales se posent avec une urgence toute particulière, supprimer les dessertes d'Autotrain est une aberration écologique ;

Considérant que le service public ne vise pas des objectifs de rentabilité financière de court terme mais a pour mission proposer un service aux usager·e·s qui en ont besoin, de relier et de désenclaver les territoires, pour construire un réseau de transport socialement et environnementalement juste ;

Considérant que la SNCF propose déjà des services alternatifs aux usager·e·s qui souhaitent faire acheminer leur voiture, soit par un transporteur en camion ou un chauffeur professionnel à des tarifs plus importants que ceux d'Autotrain, soit par un chauffeur privé ;

Considérant que ces alternatives constituent une dégradation du service Autotrain, tant du point de vue social que du point de vue environnemental ;

Considérant que la gare de Paris-Bercy sera impactée par la disparition d'Autotrain ;

Considérant le Nouveau Plan climat Air énergie de Paris et ses ambitieux objectifs visant notamment à faire de Paris une ville neutre en carbone en 2050 ;

Sur proposition de Nicolas Bonnet Oulaldj, Jean-Noël Aqua, Didier Le Reste, et des élu·e·s du Groupe communiste-front de gauche

Émet le vœu :

- la Ville de Paris interpelle la SNCF afin qu'elle renonce à son projet de suppression d'Autotrain.